



Il y en a 333 dans le monde répartis dans 35 pays et portés par des entreprises de premier plan, au plus haut niveau. Ils accueillent et accompagnent, depuis plus de 70 ans, plus de 100 000 personnes dont les troubles psychiques fragilisent le maintien du lien social et l'insertion professionnelle.

Expérimentés en France depuis 2011 avec des résultats probants, il existe 3 lieux clubhouses en France (Paris, Bordeaux et Lyon).

Avec votre soutien, le 334eme clubhouse s'installera à Nantes en 2020.

SAVE THE DATE :

Mardi 8 octobre 2019 de 18h à 20h.

à la Chambre de Commerce et d'Industrie Pays de la Loire

16 Quai Ernest Renaud 44105 Nantes

Monsieur Jean-François Gendron, Président de la CCI Pays de la Loire,

Monsieur Marie-Bernard Trannoy, Secrétaire Général de l'association Clubhouse France

Et

Monsieur Yann Rolland, Président de CETIH/BEL'M et Président du Club des fondateurs du Clubhouse Nantes

Sont heureux de vous convier à un temps de rencontre dédié à la création d'un Clubhouse à Nantes



**Innovier pour l'insertion sociale et professionnelle
des personnes vivant avec un trouble psychique**

Pour mémoire :

2 millions de français vivent avec un trouble psychique grave tel que la bipolarité, la dépression sévère et la schizophrénie.

¼ de salariés français y seront confrontés pendant leur carrière ce qui représente le 1^{er} motif d'arrêt maladie longue durée.

Aujourd'hui des réponses sont structurées pour répondre aux besoins de soin, mais c'est dans le quotidien que le lien social est le plus difficile à maintenir. Le clubhouse permet une réinsertion durable.

Sur un modèle de lieu d'entraide non médicalisé utilisé de longue date aux Etats-Unis et exporté sur les 5 continents, l'association Clubhouse France a adapté ces lieux d'entraide et accompagne aujourd'hui plus de 600 personnes dont 1/3 a accédé à un emploi en 2018.

Les éléments différenciant des clubhouses :

1/ Un lieu unique offrant tous les services d'accompagnement indispensables (à l'exception du suivi médical)

2/ Une gestion des activités assurée conjointement par les personnes en insertion (appelés « membres ») et les salariés

3/ La promotion d'une insertion professionnelle innovante et adaptée

L'originalité de l'approche du clubhouse : le potentiel inexploité de chacun peut être développé collectivement dans un environnement non-médicalisé. Aux Etats-Unis, comme ailleurs, les clubhouses sont soutenus par des entreprises et des fondations de premier plan incluant en France AG2R LA MONDIALE, BNP, Groupe Dassault, EDF, Generali, Fondation Bettencourt Schueller, Fondation Caritas France, Fondation Sisley et Fondation de France.

Merci de confirmer votre présence avant **le 15 septembre** en contactant :

Fabienne Hubert – Coordinatrice de la création du Clubhouse Nantes – 06 78 65 61 06 ou fab.mosaic@wanadoo.fr

Plus d'information : www.clubhousefrance.org

